



Contributions relatives au thème 1

8 contributions dans l'ordre du texte

(autant que possible dans la mesure où certaines contributions n'indiquent pas précisément à quelle (sous-)partie du thème elles se rattachent)

SN : SNEP (1)

Tendances : UA (2), ÉÉ (4)

SD : SD38 (1)

Contribution École Émancipée « Contre le tri social à l'école »

« Le taux de réussite au brevet et sans doute au bac diminuera dans les années à venir. J'en ai conscience et je l'assume. » Avec ces mots Gabriel Attal rend explicite l'abandon du consensus établi entre 1945 et la fin des années 90 ayant conduit à une augmentation générale du niveau scolaire.

Le choc des savoirs vient parachever le projet d'un enseignement ségrégué donc inégalitaire de la maternelle au supérieur. Ces nouvelles pièces du puzzle inégalitaire s'agencent avec les mesures prises depuis 2017 : Parcoursup et la loi « orientation et réussite des étudiants » (ORE), réforme du lycée et de la voie professionnelle accentuant le tri des élèves et ségréguant les acquis scolaires, attaques du premier degré et du collège, ... Tandis que le privé participe d'un séparatisme scolaire particulièrement utilisé par les plus riches.

Le recours au redoublement et aux groupes de niveau – dont la recherche a montré qu'ils augmentaient les inégalités scolaires et le caractère socialement déterminé des destins scolaires – et la promotion de compétences de bas niveau ou réécriture des programmes d'EMC (qui en renforce le caractère normatif et autoritaire) ne sont pas que des gages donnés aux franges les plus réactionnaires de la société. D'un côté, un parcours scolaire restreint, qui prépare une sortie précoce de l'école pour une employabilité à moindre coût, de l'autre, des cursus permettant d'accéder à l'ensemble des savoirs garantissant la pérennité de l'accès aux places dominantes dans la société. La lutte des classes a bien lieu en classe, et les gouvernements de Macron font des pratiques enseignantes le champ de cette bataille.

C'est aussi à un changement radical de l'activité enseignante qu'il faut s'attendre, dans toutes les disciplines de la maternelle au lycée : pilotées par les évaluations nationales, la refonte des programmes, les manuels labellisés, la réforme de la formation initiale, les redoublements, l'inclusion sans moyens, les pratiques enseignantes seront de plus en plus normées au bénéfice des un-es et aux détriments des élèves des classes populaires.

La question des pratiques enseignantes est centrale, Blanquer et Attal en faisant le champ de batailles où s'affrontent deux conceptions antagonistes de l'école, l'une visant la ségrégation des savoirs et l'imposition de comportements normés, l'autre ne lâchant pas l'objectif d'une école émancipatrice et démocratisante, offrant à toutes, et particulièrement celles issues des classes populaires, les savoirs nécessaires pour penser le monde et le transformer.

Mary David, Adrien Martinez, Marc Rollin, Céline Sierra, école émancipée

Contribution Unité & Action « Promouvoir le projet de la FSU pour l'École »

La mobilisation contre le « Choc des savoirs » a soudé la profession, opposée au tri des élèves. Cette

adhésion large au « toutes et tous capables » défendu par la FSU, conforte sa stratégie pour diffuser ses revendications, comme elle a su faire partager « argent public pour école publique » depuis l'affaire AOC. Pour U&A, lutter contre toutes les inégalités pour transformer au plus vite la société, est possible en créant les conditions de la prise en charge d'un syndicalisme de transformation sociale par le plus grand nombre de collègues, sensibles aux pratiques militantes de la FSU ancrées dans un syndicalisme de métier.

La FSU doit affirmer son projet pour une école qui donne aux jeunes le temps de grandir, d'apprendre ensemble et l'accès aux qualifications : c'est tout le sens de la scolarité obligatoire à 18 ans qu'elle revendique. Les trois voies du lycée doivent pouvoir éviter les sorties précoces sans un bac général, technologique ou professionnel qui concernent encore 20 % d'une classe d'âge. Il est ainsi possible de faire réussir ces élèves, dans une école réellement inclusive où les effectifs par classe seront significativement abaissés. Les personnels avec leurs missions spécifiques doivent être respectés et reconnus pour leur expertise à accompagner les jeunes vers l'émancipation. Le travail en équipe pluriprofessionnelle doit être possible et valorisé.

Tous les métiers de l'école sont à défendre, de nouveaux doivent être reconnus comme celui des AESH. Pour U&A, les identités et cultures professionnelles doivent rester multiples, les corps clairement définis pour écarter toute déprofessionnalisation et interchangeabilité. Par exemple, l'approche polydisciplinaire des savoirs à l'école nécessite des PE hautement qualifié-es et formé-es à cette polyvalence, quand l'entrée en discipline au collège implique une spécialisation des professeur-es. Des didactiques à la sociologie des apprentissages, la recherche nourrit les pratiques et démarches pédagogiques pour permettre à tous les élèves d'entrer dans les apprentissages. Les classes de SEGPA ou encore les trois voies du lycée diversifient utilement les méthodes et les programmes.

L'essor du privé doit être combattu, particulièrement dans l'enseignement supérieur qui doit rester gratuit, ouvert, émancipateur et soutenu par une recherche publique libre et indépendante. Les BTS et CPGE, formations gratuites des lycées publics sont à développer.

L'équipe U&A du Collectif d'animation Éducation de la FSU (CA-Educ) : Hervé Christofol SNESUP ; Jérôme Dammerey SNUEP ; Gwénaél Le Paih SNES ; Eric Nicollet SUI ; Rachel Schneider SNUipp ; Andjelko Svrclin SNEP

Partie II - Contribution Unité & Action « Les enjeux de l'IA »

Les outils d'intelligence artificielle (IA) se répandent rapidement, avec la promesse d'importants gains de productivité et de nouveaux bénéfices financiers, sans réflexion de fond sur les conséquences sur l'évolution de nos sociétés. Avec l'impulsion des grandes entreprises dominant ce marché, les IA, en particulier génératives, sont déjà largement utilisées par les individus et les entreprises, pendant que les pouvoirs publics et les administrations multiplient les études et les expérimentations.

La FSU doit ainsi mener une réflexion sur ce qui pourrait avoir rapidement des conséquences majeures sur l'emploi, les métiers et les conditions de travail : quelles limites et précautions faut-il définir pour l'utilisation de l'IA dans la fonction publique ? Il est possible de s'appuyer notamment sur les [recommandations du Défenseur des droits](#).

Pourquoi des personnels sont-ils prêts à une utilisation de l'IA pour accomplir certaines tâches, notamment celles qui contribuent à la perte de sens de leurs métiers et à la dégradation des conditions de travail ? La FSU doit s'opposer à tout déploiement de technologies visant à entériner voire à amplifier des réductions d'emploi.

Les outils numériques et l'IA doivent reposer sur des codes source libres d'accès et être développés en lien avec les utilisateurs et utilisatrices et en interne. Le MEN est prêt à confier à l'IA la correction de copies, qui serait une activité « à faible valeur ajoutée » et facile à automatiser, ainsi qu'une détection « des élèves en risque de décrochage scolaire », révélant une conception dangereuse de l'éducation. La FSU doit défendre une évaluation qualitative, de conseil et d'échange. Par quels moyens peut-elle s'opposer à l'utilisation de l'IA dans le processus d'évaluation des élèves, des étudiant-es et des personnels ?

L'IA permet des progrès inédits en traitement des données, en traduction, en imagerie médicale, ou encore en modélisation de molécules. Mais l'utilisation de l'IA augmente les risques d'erreur, de biais, de discrimination et de faux contenus et soulève des questions en matière d'éthique, de propriété intellectuelle et de libre accès des codes sources, des bases de données et des résultats. A quelles conditions et selon quelles modalités peut-on former les élèves, les étudiant-es et les personnels à une approche critique des IA, intégrant leur impact environnemental et socio-économique ? Cela doit-il passer par l'organisation d'un grand débat public ?

Boris Gralak UA SNCS, Amélie Hart UA SNES, Rachel Schneider UA SNUipp, Jérôme Dammerey UA SNUEP, Marc Champesme UA SNESUP, Gwenaél Le Paih UA SNES

Contribution École Émancipée « École : un combat pour l'égalité et la justice sociale ! »

La question de la démocratisation scolaire, de la maternelle à l'université, doit devenir LE sujet syndical fédéral des années à venir. Nous, syndicalistes et/ou éducateurs/trices, revendiquons déjà que l'éducation ne soit jamais conditionnée par l'origine sociale, le statut économique ou la situation géographique. C'est un enjeu de justice sociale et d'égalité. Mais, pour y parvenir vraiment, il est essentiel d'établir un plan d'action fédéral qui transcende les luttes de chaque syndicat national.

Investissements publics : Nous devons exiger une augmentation significative des budgets alloués à l'éducation publique, gratuite et laïque à tous les niveaux, garantissant ainsi des infrastructures de qualité et des ressources humaines suffisantes (la formation des personnels est, de ce point de vue, un enjeu fondamental), qu'il s'agisse des écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées, ou universités.

Mixité scolaire et sociale : La mixité doit devenir la norme à chaque échelon éducatif. Cela implique de promouvoir des politiques qui favorisent l'intégration des élèves de divers milieux socio-économiques.

Revoir l'ensemble du système scolaire : À rebours de l'abandon du cursus « commun », incarné par les groupes de niveaux au collège ou la « ségrégation » des apprentissages dans le premier degré, il faut reprendre le projet d'unification du système scolaire, ce qui passe par une refonte totale du lycée et des processus et outils d'orientation.

Réévaluation des dispositifs de formation : Certains dispositifs, comme les classes préparatoires, doivent être remis à plat pour parvenir à une véritable égalité d'accès aux formations post-bac. L'accès aux établissements supérieurs doit être facilité pour tou-te-s les bachelier-es, en supprimant notamment Parcoursup.

Les contre-réformes libérales de ces dernières années font que nous sommes arrivé-es à un tournant décisif. La démocratisation scolaire est un combat que nous devons mener collectivement et avec détermination. En unissant nos forces, en coordonnant nos actions et en sensibilisant la communauté

éducative ainsi que le grand public, nous pouvons faire entendre nos revendications pour une éducation véritablement accessible à toutes et tous. C'est comme cela que nos collègues et camarades des autres pays ont récemment obtenu des victoires syndicales. À nous de penser et trouver la voie française pour y parvenir.

L'école publique n'est pas à brader ! Nationalisation des écoles privées ! Voilà pour commencer.

M. Rollin, École Émancipée

Contribution École Émancipée « Pour un lycée commun et émancipateur »

Les réformes Blanquer n'ont fait qu'aggraver les inégalités sociales, scolaires et de genre et la mise en place de Parcoursup a accentué la hiérarchisation des voies. Désormais, de nombreuses formations du supérieur ne sont plus accessibles aux lycéen·nes de la voie technologique. Quant à la réforme du choc de savoirs qui instaure une classe prépa 2de pour les élèves n'ayant pas obtenu leur brevet, elle crée un sas d'attente pour les élèves jusqu'à leurs 16 ans, dont l'objectif à peine voilé est de les faire sortir du système scolaire.

Les voies et séries sont socialement et scolairement inégalitaires et hiérarchisées. Les voies professionnelles et technologiques ont pu apparaître à leur création comme un début de démocratisation, en permettant à des jeunes de continuer leur scolarité après le collège et d'obtenir un bac. Mais elles n'ont fait que permettre une massification qui n'a pas contribué à réduire la dimension socialement déterminée de l'orientation et du tri opéré par l'école, condamnant une partie de ces jeunes à la précarité et aux boulots mal payés.

Vouloir une démocratisation complète de l'éducation, vouloir donner le plus haut niveau de formation possible à toutes et tous (« toutes et tous capables », affirmons-nous justement) qui en fasse des citoyen·nes émancipé·es critiques, sont des objectifs de la FSU.

Cela s'accompagne bien sûr d'un projet de transformation sociale.

Le lycée « commun », « unique », « polyvalent et polytechnique » que porte l'École Émancipée relève de cet objectif. Des chercheurs/euses, notamment ceux du GRDS, pensent aussi que la démocratisation de l'éducation passe par un lycée commun.

Ce lycée commun ne se conçoit pas dans un système scolaire dans lequel une partie des élèves accumulent difficultés et lacunes au fil des années et rejettent l'école car iels s'en sentent exclu·es par leur échec.

L'idée est qu'en fin de 3eme toutes et tous les élèves pourraient continuer dans un cadre commun dans lequel elles et ils découvrirait de nouvelles disciplines, de nouveaux savoirs et savoir-faire, généraux, technologiques et professionnels, ce qui donnerait ainsi une égale dignité à tous les champs de la formation.

Ce lycée unique est un défi progressiste, comme l'a été le collège unique en son temps. Comme lui, il est et sera l'objet de critiques mais notre fédération de transformation sociale saura porter ce projet. On ne peut pas penser un lycée alternatif qu'à l'aune de l'existant ou ce qui a existé. Osons bousculer le système !

Julie Schmitt et Damien Besnard, SNES-FSU, Ecole émancipée

Partie III.3.12 - Contribution SD38 « Accès à l'enseignement supérieur »

Les révélations de contournements de la procédure de Parcoursup au lycée Stanislas ont remis en lumière les injustices que permet ce système de sélection. A titre d'illustration, près de 20% des commissions d'examens des vœux utilisent le critère discriminatoire (et théoriquement non autorisé par la note de cadrage du ministère) du lycée d'origine pour trier les candidat-es ! Toutes les prépas avec internat disposent des noms, prénoms et adresses des candidat-es !

De très nombreuses analyses et rapports (syndicaux, du défenseur des droits, de la CNCDH, du collectif des services publics, des parlementaires des deux chambres, de l'IGESR ...) exposent les conséquences délétères de ce système de tri à très grande échelle (env. 600 000 lycéens par an). Les premiers et premières concerné-es ne s'y trompent pas : la confiance en Parcoursup s'effondre d'années en années (en 2022 seulement 28% des bachelier-es pensent que les candidat-es sont traité-es de la même manière).

De ces constats partagés et publics, ne débouche aucun infléchissement de la part du ministère de l'Enseignement supérieur. Il s'agit donc de réfléchir sérieusement aux voies d'actions que doit développer la FSU pour attaquer plus frontalement Parcoursup, en créant un groupe de travail fédéral spécifique.

De nombreuses pistes existent. La FSU doit se doter de moyens pour les explorer : analyse des data publiques du ministère pour mettre en évidence des anomalies statistiques, recours RGPD auprès de la CNIL, alerte solennelle au Défenseur des Droits pour une auto-saisine, saisine du comité d'éthique de Parcoursup, communication générale auprès de nos adhérent-es, communication ciblée vers les membres des commissions d'examen, travail avec les fédérations de parents, les organisations de jeunesse, la Quadrature du Net, la CNCDH, analyse des pistes juridiques possibles, communication vers les médias etc.

Le SNES, le SNESUP, produisent des analyses et articles de grande qualité en interne. Mais face au caractère systémique et à la légitimation de l'ordre établi (méritocratie-héritocratie) que produit le monstre Parcoursup, et qui s'étend dorénavant à l'entrée en Master, une action fédérale puissante, à vocation nationale, est indispensable. Elle s'articulera sans difficulté avec les combats du moment contre le choc des savoirs, le manque de moyens et de postes, la réforme de la voie pro, le séparatisme de l'enseignement privé, la marchandisation générale de l'Éducation ...

SD38

Contribution SNEP-FSU « Un projet d'école radicalement différent est impératif »

Les dégradations successives dues aux dernières réformes ne sont plus à démontrer. Le service public d'éducation a été volontairement dégradé, créant encore plus d'inégalités. Les enquêtes internationales, aussi critiquables soient-elles sur la méthode, mettent en exergue ce fait récurrent : l'école française n'arrive plus à réduire les inégalités d'accès au savoir, au contraire, elle les amplifie.

En prenant l'exemple de l'EPS qui peut agir comme un effet loupe, le SNEP-FSU a fait du « plus et mieux d'école » que porte la FSU, un cheval de bataille depuis très longtemps, en mettant la focale sur l'articulation nécessaire du « plus » et du « mieux ». L'un sans l'autre est voué à l'échec.

Les 40 dernières années se sont traduites par du moins de façon régulière et systématique : moins d'horaire, moins de moyens. Le moins a entraîné du moins bien, dans une sorte de spirale descendante.

Le SNEP-FSU mène actuellement une campagne : 4h d'EPS pour tous et toutes, tout au long de la scolarité. Cela peut paraître restrictif comme slogan. Voire même une coquetterie corporatiste. Mais en fait il est juste une porte qui ouvre sur de multiples choses :

- Apprendre prend du temps, c'est pourquoi il faut offrir plus et mieux d'école aux élèves qui n'ont pour certain.es qu'elle pour accéder à la culture. Du temps d'apprentissage en plus c'est donner une chance à tous et toutes d'aller vers une forme d'émancipation corporelle qui fera défaut aux plus défavorisés.

- Un ancrage sur les besoins sociaux en matière de pratique physique. Rappelons que l'OMS recommande une heure par jour de pratique en moyenne. Avec 4h par semaine, on ne répond pas aux exigences, mais on s'en rapproche.

- 4h d'EPS pour tous et toutes c'est aussi donner aux enseignants l'occasion de mieux prendre en compte les élèves dans leur diversité. Conduire les apprentissages, les adapter aux besoins des élèves aussi demande du temps !

- 4h d'EPS oblige également à revisiter les contenus pour les maîtriser. Parfois la faiblesse des horaires, en lycée par exemple (1h15 en moyenne de pratique effective), impose presque une « animation » sportive ou artistique en lieu et place d'un véritable développement physique, à un âge où ils et elles en ont le plus besoin.

Nous n'avons fait qu'évoquer certains aspects de ce que le « plus » engage comme « mieux ». On nous a expliqué pendant des années qu'améliorer le système éducatif ne passait pas par plus de moyens : nous affirmons le contraire.

Le Secrétariat National SNEP-FSU

Partie IV.3 - Contribution École Émancipée « Contre la dépossession du métier, pour la transformation de l'école et de la société, pousser les feux de la synthèse sur la formation des enseignant-es ! »

La litanie de réformes depuis 2009 l'a profondément dégradée, par l'évacuation des savoirs universitaires et sa mise sous tutelle de l'employeur. En parallèle, les réformes néolibérales ont rompu avec l'objectif de démocratisation partielle de la massification scolaire. La crise du recrutement est devenue systémique. Si le projet de réforme du gouvernement Attal, suspendu, prétend y répondre avec un concours en L3 suivi d'une formation en partie rémunérée, il se situe dans la veine des précédentes : assujettissement du métier à l'école du tri social, dépossession de l'expertise professionnelle et prolétarianisation des enseignant-es.

En rester à la situation actuelle, héritée de Blanquer, est délétère : les concours repoussés en fin de master éloignent encore la perspective de rémunération et d'accès au statut. Se voulant plus professionnels, ils modalisent la formation par une « expérience » accrue du terrain. Cela entrave l'appropriation des savoirs universitaires : ce que les étudiant-es apprennent avant d'être recruté-es sont des pratiques normées susceptibles d'être jugées acceptables par un jury, non des savoirs professionnels réflexifs.

Pour mobiliser les collègues et peser dans les débats, la FSU devra tenir un discours extrêmement clair, ferme et unitaire sur son caractère universitaire, réellement progressif et intégratif, le haut niveau de ses contenus qui doivent porter sur les savoirs à et pour enseigner, le non-décrochage 1er / 2nd degrés, le refus de l'utilisation des étudiant-es comme moyens d'emploi, les épreuves de concours, voire leur position car elle pèse sur l'architecture de la formation. Les SN ayant des mandats différents sur certains points, cela nécessite de faire avancer encore le travail fédéral sur cette question de société : la transformation sociale que porte la FSU passera notamment par la démocratisation scolaire, qui ne pourra advenir sans transformation des pratiques pédagogiques, et donc de la formation initiale des

enseignant·es.

Pour recruter davantage d'enseignant·es et mieux les former, l'École Émancipée défend une formation universitaire de haut niveau placée après un concours en L3, et donc rémunérée sous statut d'élève-fonctionnaire. L'ÉE sait œuvrer à la synthèse fédérale. Avançons, alors : il y a urgence désormais !

Vincent Charbonnier, Marie Haye, Justine Pibouleau, Laurence Pontzele, École Émancipée.